

Règlement Intérieur

Pour le plaisir et le confort de chacun, merci de bien vouloir respecter ces consignes :

Votre arrivée :

- Présentez-vous à l'accueil CMCAS n°1 indiqué sur le plan, munis d'une pièce d'identité ou de votre Attestation Carte Activ pour la remise des billets d'enceinte générale.
- Dès votre passage à l'accueil n°2 CMCAS vous serez dirigés sur les emplacements de camping « PACK ENERGY » prévus à cet effet, si vous souhaitez être regroupés avec d'autres personnes (déjà arrivées ou qui arriveront après vous), indiquez- le au personnel d'accueil dès votre arrivée.

A votre départ définitif :

- L'organisateur se réserve le droit d'effectuer une fouille en sortie dans le but d'éviter tout vol de matériel.

ATTENTION :

- L'installation de barnum, tente personnelle, etc..., est interdite dans l'espace du camping réservé par l'ACO pour les tentes déjà montées.
- L'accès aux véhicules de type Traffic, Master, etc... sont interdits sur le site. Cette décision a été prise suite aux dégâts et aux incendies de canapé et autres survenus lors de l'édition précédente.
- Le stationnement des voitures est interdit à proximité des tentes et des emplacements libres, l'organisateur vous indiquera dès votre arrivée des lieux de parcage véhicule,
- **L'installation d'un barnum, tente personnelle, etc., d'une superficie supérieure à 15 m² est interdite pour raison de sécurité par l'organisateur de la course.**
- Les motos seront stationnées entre la piste bitumée et les tentes dans un souci de sécurité et de plaisir des yeux.
- **Les Runs, burns, ruptures,..., sont interdits dans l'enceinte du camping,**
- Le nécessaire de couchage n'est pas fourni (quelque soit la formule choisie).
- Les feux de camps sont interdits sur les parties goudronnées du camping (du bois sera disponible gratuitement à l'intérieur du camping).

Tout manquement à ce règlement entraînera l'exclusion pur et simple du fautif de l'enceinte du camping

Fait à :le

Signature :